

VOLS DE CHARGEMENT À TURNHOUT

# “N’EST-CE PAS TOMBÉ DU CAMION?”

**D**ans l’arrondissement de Turnhout, la fermeté dans l’approche du phénomène des vols de chargement et autres délits concernant des camions a déjà conduit bon nombre de groupes d’auteurs devant les tribunaux. La police judiciaire fédérale (PJF) et le parquet sont sur la même longueur d’onde. En outre, la collaboration avec la police et la justice néerlandaises s’améliore, condition nécessaire à une lutte efficace contre ce phénomène transfrontalier. Nous avons recueilli les impressions du commissaire Jacques Struys, chef d’équipe trafic de véhicules-vols de chargement de la PJF de Turnhout et de la substitute Lieve Vanermen, magistrate du parquet spécialisée dans ce phénomène.





TURNHOUT – Les vols de chargement et la criminalité contre des camions sont loin d'être des phénomènes marginaux. Leur impact sur la société est considérable. Les bandes de voleurs suscitent un sentiment d'insécurité auprès des chauffeurs et les dommages économiques dans les secteurs des transports et des assurances atteignent des sommets. Même l'Etat accuse un manque à gagner en raison des receleurs qui écoulent leur marchandise 'tombée du camion' en esquivant taxes et accises.

Les voleurs de chargement sont-ils de 'petits voleurs' ?

**Jacques Struys** : "Non. Nous avons affaire à des groupes d'auteurs (itinérants) organisés et professionnels. Nous distinguons quatre catégories en fonction du type de vol (vol de camion tracteur et/ou semi-remorque, vol dans les cabines, vol de chargement partiel et vol de pièces détachées), chaque catégorie étant liée à certaines nationalités. Ainsi, en ce qui concerne la première catégorie, à savoir le vol de camions tracteurs/semi-remorques, 80 % des auteurs sont néerlandais. Ces voleurs se situent à un niveau élevé de la pyramide criminelle, ils sont également actifs dans le trafic de drogue. Les cambrioleurs de cabines sont, quant à eux, principalement originaires d'Europe de l'Est et pour la plupart des Roms. Ils dérobent les effets personnels des chauffeurs (gsm, ordinateurs portables, etc) et les écoulent dans les cafés des grandes villes."

Le vol de chargement est un phénomène relevant de la criminalité organisée, une priorité du plan national de sécurité, et est donc de la compétence de la police judiciaire fédérale. A Turnhout, un magistrat spécialisé dans ce phénomène a été désigné au sein de l'arrondissement judiciaire pour diriger et encadrer, jusqu'au jugement, les enquêtes sur les vols de chargement et les vols concernant des camions. Pour être tout à fait précis, le parquet et l'équipe de la PJF ouvrent leurs enquêtes à la suite de faits commis au sein de l'arrondissement judiciaire de Turnhout. S'il s'avère que d'autres faits, commis au niveau national ou international, peuvent être attribués à un seul et même groupe d'auteurs, ils sont alors regroupés et ne font l'objet que d'une seule enquête.

Le caractère organisé de cette criminalité ouvre des perspectives sur le plan de l'enquête.

**Lieve Vanermen** : "Recourir aux écoutes téléphoniques et au large éventail des

également être le fruit du hasard et ne met pas nécessairement l'enquête en péril. Il est déjà arrivé qu'une action de contrôle de la police de la route mène à la découverte et à la saisie d'un chargement volé."

“ Lieve Vanermen

## Nous devons même franchir la frontière et aller frapper aux bonnes portes pour que les choses avancent

méthodes particulières de recherche (MPR) ne constitue en effet pas un luxe superflu pour identifier les groupes d'auteurs et rassembler des preuves. D'ailleurs, l'expérience nous a appris qu'il fallait toujours demeurer attentif. Nous ne pouvons nous cantonner à une seule technique, car les auteurs tirent les leçons de leurs erreurs. 'Chat échaudé craint l'eau froide', l'adage vaut également pour les criminels."

### Interventions éclair

Votre travail est orienté sur les 'targets', vous vous focalisez donc sur les auteurs. Quid du butin ?

**Lieve Vanermen** : "Nous nous efforçons toujours de dresser un aperçu le plus large possible du groupe d'auteurs et de mettre au jour toute la chaîne, du voleur jusqu'au receleur. C'est pour ces raisons que nous incluons un volet financier aux enquêtes. Il faut les toucher là où ça fait mal, c'est-à-dire s'en prendre à leur argent. Cependant, nous ne pouvons pas non plus laisser tomber les victimes et nous devons penser à leur intérêt. C'est pourquoi nous optons parfois pour des 'interventions éclair' : recherche, saisie, arrestation, récupération rapide du butin et restitution de celui-ci à la personne préjudiciée."

**Jacques Struys** : "Une intervention éclair peut

La police de la route est-elle un partenaire incontournable ?

**Jacques Struys** : "Sans aucun doute. Elle représente nos yeux sur le terrain. Grâce notamment aux observations effectuées par la police de la route, le repérage





Les balafres dans les bâches latérales sont les signatures des voleurs de chargement. A l'aide d'un cutter, ils fendent la bâche pour voir ce qu'il y a à l'intérieur et pénètrent sans difficultés dans le camion pour accéder à leur butin.

d'agissements suspects et le recours aux MPR, nous avons pu attribuer à une bande d'Europe de l'Est 87 faits de vol dans des cabines commis sur des parkings d'autoroutes. Depuis juin 2006, ce phénomène est étouffé dans l'œuf."

**La police locale est-elle également impliquée ?**

**Jacques Struys:** "Oui. Le vol d'un tracteur ou d'un semi-remorque se produit la plupart du temps sur des terrains industriels. La police locale y effectue les constatations d'usage. C'est très important, car plus le procès-verbal est détaillé (catégorie, modus operandi, butin, etc.), plus l'enquête sera aisée. Parfois, nous invitons également les enquêteurs de la police locale ou de la police de la route à participer à des perquisitions, afin de leur donner une idée du phénomène. Cette implication est appréciée."

**Shopping aux Pays-Bas**

Vol en Belgique, recel aux Pays-Bas. Cela incite-t-il à collaborer avec nos voisins d'outre-Moerdijk ?

**Lieve Vanermen:** "Auparavant, cette colla-

boration était particulièrement difficile. L'enquête coïncitait à la frontière. Les demandes d'entraide judiciaire restaient parfois lettre morte ou étaient carrément refusées. Les délits de propriété n'étaient pas considérés comme une priorité aux Pays-Bas. Parfois, nous devons même franchir la frontière et aller frapper aux bonnes portes pour que les choses avancent. A présent, tout a bien changé. Un magistrat de référence a été désigné en tant que personne de contact centralisant toutes les informations. Je constate que les contacts directs favorisent l'efficacité. Les demandes d'entraide judiciaire sont à présent réglées dans les moindres détails. Cela nous permet d'agir rapidement. Et c'est nécessaire, car un chargement volé hier peut se retrouver sur le marché dès demain !"

**Les services de police s'entendent-ils également ?**

**Jacques Struys:** "Nos méthodes de travail sont fondamentalement différentes. Notre action est orientée vers le phénomène. Aux Pays-Bas, ils travaillent par

projets. Une équipe de projet permanente a été mise sur pied récemment. Cette initiative devrait, à coup sûr, optimiser l'échange d'informations et la coordination des enquêtes avec nos voisins du Nord. En outre, nous pouvons à présent nous éclairer l'un l'autre quant à nos pratiques d'enquête.

A Turnhout, politique judiciaire et expertise policière se complètent parfaitement ! Comme nous optimisons également la coopération transfrontalière avec la police et la justice néerlandaises, les résultats positifs devraient certainement continuer à suivre. Le signal adressé aux auteurs est par ailleurs clair et dissuasif : franchir une frontière n'est désormais plus synonyme d'impunité."

**Lieve Vanermen:** "Nous effectuons également un travail de sensibilisation du secteur des transports. Tout le monde doit être bien conscient des efforts à entreprendre pour résoudre les problèmes. Ainsi, nous insistons également sur l'importance de prendre des mesures de technoprévention. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir." ■

